



## LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

### Edito

Madame, Monsieur,



La fin d'année 2013 aura été marquée par deux évènements dont nous pouvons collectivement nous féliciter : d'une part, une activité médicale en augmentation sur le second semestre qui prouve le dynamisme de nos équipes et d'autre part, la signature avec l'Agence Régionale de Santé PACA du contrat de retour à l'équilibre financier qui va servir de fil conducteur à un redressement économique indispensable pour les 3 ans qui viennent.

L'année 2014 va être en grande partie consacrée à l'élaboration du projet d'établissement 2014 – 2018. Il s'agit là d'une étape importante pour envisager et construire l'avenir de notre hôpital. Nous le ferons en concertation en gardant également en mémoire l'histoire du centre hospitalier puisque 2014 est une année anniversaire : celle des 40 ans du bâtiment construit par Paul Nelson, son troisième et dernier hôpital réalisé en France, et en quelque sorte l'achèvement de son travail. Nous aurons sans nul doute l'occasion de le fêter.

Cet ouvrage, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques a su, durant toutes ces années, accompagner l'évolution du mode de prise en charge des patients et ce point mérite d'être souligné. Pour preuve, l'ouverture récente du court séjour et de l'unité de soins de suite gériatriques qui complète notre filière de soins et qui démontre, si besoin était, combien l'hôpital et ses équipes ont la capacité de s'adapter aux besoins de santé de la population.

L'année 2014 verra aussi la venue des experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé dans le cadre de la visite de certification, démarche de nature à nous mobiliser pour garantir qualité et sécurité des soins.

Malgré les contraintes financières de plus en plus fortes qui pèsent sur les établissements publics de santé compte tenu de la nécessité pour les pouvoirs publics de maîtriser les dépenses publiques, il est réconfortant de se rappeler que, sondage après sondage, c'est dans les hôpitaux que les Français indiquent avoir le plus confiance.

Cette confiance nous honore et doit nous inciter à poursuivre nos efforts.

Très belle année à chacune et chacun d'entre vous et à notre établissement.

Le Directeur, Laurent DONADILLE

### SOMMAIRE :

Le projet PHARE ARMEN	P 2
La coordination des prélèvements d'organes	P 3
L'annuaire médical, un outil de communication	P 3
Quelques brèves	P 4
40 <sup>ème</sup> anniversaire de l'hôpital, appel à idées	P 4
Bienvenue	P 4

### Une ambition pour le centre hospitalier : l'élaboration de son projet d'établissement 2014 - 2018

Le centre hospitalier d'Arles vient d'engager la procédure de renouvellement de son projet d'établissement pour la période 2014 – 2018. Cet outil essentiel du fonctionnement institutionnel a pour objet de définir, notamment sur la base d'un projet médical, la politique générale de l'établissement sur la période concernée. Il s'agit d'un projet à la fois stratégique et organisationnel qui constituera pendant les 5 ans de son exécution, le fil rouge de l'action hospitalière en matière d'organisation des activités médicales et de réponses apportées aux besoins de santé du bassin de population arlésien.

L'ensemble des équipes va être impliqué dans les prochains mois dans l'élaboration du projet médical dont la validation par la CME est souhaitée pour juin 2014, mais aussi pour celle des autres composantes du projet d'établissement. Il s'agit du projet gouvernance et contractualisation interne (qui devrait déboucher en juin 2014 sur des contrats de pôles), du projet qualité, sécurité et prise en charge des patients, du projet de soins, du projet social et management, du projet développement durable, du projet immobilier, achat et logistique, du schéma directeur du système d'information et du plan global de financement pluriannuel.

Pour l'élaboration du projet d'établissement, un appel à contribution est lancé auprès des personnels du centre hospitalier. Vous trouverez, joint au bulletin de paye de janvier un formulaire que vous pouvez adresser par courrier interne, après y avoir noté vos idées, à la direction.

Le projet d'établissement dans son ensemble devrait être présenté devant les instances à l'automne 2014. ■

# Achats Hospitaliers : le centre hospitalier, acteur majeur du projet PHARE-ARMEN

Les achats hospitaliers représentent en France 22 milliards d'euros. C'est avec une volonté forte d'optimiser ces dépenses que la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) a mis en place depuis 2011 un programme de Performance Hospitalière pour des Achats REsponsables (PHARE) dont l'axe majeur est le projet ARMEN.

## Le projet ARMEN :

Ce projet a consisté à identifier des opportunités de gains sur des segments d'achats : en tout 30 segments d'achats, en 3 vagues de 10 segments pendant 3 ans, de 2011 à 2013. Chaque année, 10 groupes de travail issus de la communauté hospitalière nationale, pilotés par la DGOS, se sont attachés à identifier les bonnes pratiques issues du terrain, à les quantifier et à en déduire des recommandations pratiques et opérationnelles. Ces « potentiels de gain » doivent permettre aux établissements de santé de mieux orienter leurs dépenses et, ainsi, dégager des marges de manœuvre. Le centre hospitalier d'Arles s'est engagé dans la vague qui s'est déroulée de septembre à fin décembre 2013. Nous avons participé à deux segments : les équipements médicaux d'un plateau technique de consultations externes avec Elisabeth AMBADIANG, Ingénieur biomédical, leader du groupe, et les équipements logistiques avec Pierre SALENC, Ingénieur chargé de la logistique.

## La Lettre : Quelle valeur ajoutée apporte le projet ARMEN à l'hôpital d'Arles ?

Elisabeth AMBADIANG : l'hôpital d'Arles étant inscrit avec deux autres hôpitaux de la région (Fréjus-Saint Raphaël et Draguignan) dans la réalisation d'un Plan d'Action Achats (PAA), les recommandations issues d'ARMEN vont alimenter ce PAA.

Dans le segment « équipements médicaux d'un plateau technique de consultations externes » qui représente 281 millions d'euros par an, nous avons identifié 27 bonnes pratiques dont 7 sont issues du CH d'Arles et 20 autres dont nous pourrions nous inspirer. La généralisation de ces bonnes pratiques est susceptible de générer une économie de 72 millions d'euros à l'échelon national et 15% à 25% d'économies sur nos achats dans ce segment. Ces potentiels de gain doivent être transformés, et puisque mon métier consiste à apporter à l'hôpital le meilleur des technologies médicales au service du patient, c'est avec satisfaction que je continuerai à le faire, « riche » du projet ARMEN.

Pierre SALENC : les équipements logistiques en coût complet représentent environ 315 M€ d'achats annuels principalement dans deux grands domaines : la restauration (17%) et la blanchisserie (35%).



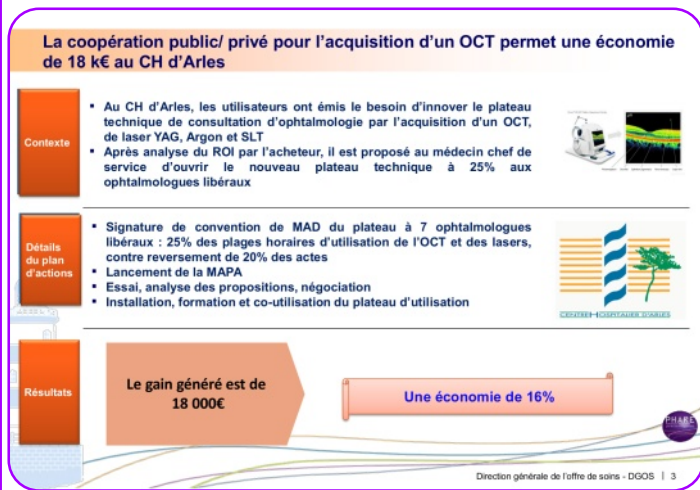
Monsieur SALENC et Madame AMBADIANG

Les opportunités enjeu-effort à développer et à mettre en pratique dans les plans d'achat seraient de raisonner en coût complet et nous interroger sur nos coûts de production, de systématiser la négociation en marchés en procédures adaptées, de mutualiser ces achats, d'élargir la ressource fournisseurs, de valoriser les reprises de matériel et de travailler sur les gains énergétiques.

Les opportunités de réaliser des gains à travers ces bonnes pratiques représentent potentiellement 15% de ce segment, ce qui implique une réflexion interne sur la fonction « acheteur » et sur le processus achat pour interroger systématiquement ces opportunités.

## La Lettre : Comment s'est déroulée la restitution des travaux au ministère ?

Elisabeth AMBADIANG : l'objectif pour tous les groupes était d'identifier des opportunités de gain de l'ordre de 15%. En trois mois de travaux et en interrogeant les pratiques de nombreux hôpitaux, notamment de toute la région PACA, nous avons pu dégager un potentiel de gains d'achats de 27%.



Nous étions donc plutôt confiants lors de la restitution, dont les travaux ont été ouverts par le directeur de la DGOS, Monsieur Jean DEBEAUPUIS. La direction de notre établissement était représentée par Monsieur André LUBATTI, directeur adjoint chargé des achats et des ressources matérielles. Le CH d'Arles a contribué principalement aux deux segments mentionnés plus haut, mais également au segment équipements du bloc opératoire, pour lequel nous avons transmis une bonne pratique qui a été retenue (négociation globale pour le remplacement/upgradage des colonnes vidéo de bloc). Personnellement, ce projet m'a permis de travailler avec de nombreuses personnes que je

remercie ici : M. LUBATTI, M. DEMAIMAY, le Docteur CASTEJON, Mme CLER, Mme ARNAUD et Mme TOURRETTE. Je remercie aussi M. IMPAGLIAZZO, chargé de mission à l'ARS PACA pour m'avoir permis d'accéder à des données régionales.

Le centre hospitalier vient de recevoir de l'ARS PACA une aide de 50 000 € pour se faire accompagner dans la réalisation du Plan d'Action Achats (PAA).

Cette démarche s'inscrit dans le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ainsi que dans le Contrat de Retour à l'Equilibre Financier (CREF).

## La coordination des prélèvements d'organes du centre hospitalier d'Arles

L'autorisation de pratiquer des prélèvements de cornées vient de nouveau d'être accordée à l'établissement par l'Agence Régionale de Santé Paca. La coordination des prélèvements a été confiée à une infirmière, Sophie MOUSSET dont la mission est multiple :

Concernant les prélèvements de cornées, elle effectue quotidiennement le recensement des décès auprès de la chambre mortuaire. Lorsqu'un donneur potentiel est identifié, l'infirmière coordinatrice s'entretient avec les proches afin de connaître la position qu'aurait pu exprimer le défunt de son vivant sur les dons d'organe et recueillir un consentement ou l'opposition concernant ce don.

Elle informe également la famille sur les aspects médicaux, juridiques, éthiques et religieux du prélèvement. En cas d'accord pour le don, elle assiste l'ophtalmologue dans le prélèvement et



assure ensuite la coordination avec l'Agence de biomédecine.

Concernant les prélèvements éventuels d'autres organes, elle est en relation avec les équipes du service de réanimation de l'établissement.

Part ailleurs, Sophie MOUSSET participe activement au réseau des structures de prélèvements organisé par le centre hospitalier d'Avignon et l'Agence de biomédecine pour les prélèvements d'organes et de tissus. Elle y est le référent de l'établissement.

Enfin, Sophie MOUSSET participe à l'information du grand public et à la formation des professionnels de santé.

Le bureau de la coordination hospitalière se trouve aux Consultations d'Anesthésie au rez-de-chaussée de l'établissement.

Elle est joignable  
au 04 90 49 28 86  
ou par mail à l'adresse :  
prelevement-cornee@ch-arles.fr

## L'annuaire médical du centre hospitalier : un outil de communication avec la médecine de ville.

Soucieux de renforcer les liens entre la ville et l'hôpital, l'établissement a réalisé un annuaire de ses équipes médicales. Il a été diffusé aux médecins libéraux et aux médecins coordonnateurs des EHPAD du bassin de population.

Ce document a vocation à faciliter les contacts directs entre médecins de ville et spécialistes hospitaliers chaque fois que nécessaire pour la prise en charge et le suivi d'un patient. Il sera mis à jour semestriellement.



## Quelques brèves...



Le 19 décembre, le toréro Juan Bautista a effectué le tirage de la tombola du Collectif Corrida France aux consultations de pédiatrie.



Le 24 Janvier a eu lieu l'inauguration des nouvelles consultations pédiatriques au rez de chaussée de l'hôpital dont l'implantation a été co-financée par le Collectif Corrida France.

### 1974 – 2014 : 40 ans pour l'Hôpital Joseph IMBERT :

#### Appel à idées.

Cette année notre hôpital dessiné par l'architecte américain Paul Nelson fête ses 40 ans. Depuis 1996 le bâtiment est partiellement inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Parmi ses originalités : ses toits terrasses avec puits de lumière et ses astucieux volets mobiles protégeant du soleil les façades principales est et ouest.

D'ores et déjà, le 27 avril, le "marathon Arles-Alpilles" démarrera de l'hôpital et ses bénéfices seront reversés au service oncologie.

Mais pour marquer encore davantage cet anniversaire, vous êtes tous invités à soumettre vos idées de manifestations festives, culturelles ou autres qui pourraient être organisées sur le site cette année en les faisant parvenir à la direction par courrier interne (avec la mention « 40ème anniversaire »).



Les Lion's Club régionaux soutiennent le centre hospitalier d'Arles dans sa mission d'accueil des plus démunis.



M. Hervé SCHIAVETTI, Président du Conseil de Surveillance, M. Laurent DONADILLE, Directeur et Mme le Dr Dominique BONNET, Vice-Présidente de la CME ont présenté leurs vœux à l'ensemble des personnels le jeudi 9 janvier.



Les personnels ont été réunis par le Directeur et le Président de la CME le mardi 7 janvier à 14 heures et à 20 heures pour une information détaillée sur des dossiers importants : le contrat de retour à l'équilibre financier, la réorganisation des pôles gériatrie, médecine et chirurgie, la coopération avec la clinique Jeanne d'Arc, la certification, le projet d'établissement 2014-2018 et le lancement des manifestations liées au 40ème anniversaire de l'hôpital d'Arles.

## Bienvenue...

Le Docteur Noura BRAHIMI a rejoint le secteur psychiatrie adulte le 2 janvier 2014.

Le Docteur Djamel BOURICHE pour sa part, a rejoint le secteur psychiatrie infanto-juvénile le 13 janvier 2014.

Le Docteur Filipe RODRIGUES et le Docteur Louise PABST ont intégré le service des urgences respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 5 décembre 2013.

Le Docteur Oualid SEMOUMA a rejoint le laboratoire d'analyses médicales le 2 décembre 2013.

Le Docteur Antonia SUTA a renforcé la réadaptation fonctionnelle le 6 janvier 2014.